

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 15 (1935)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Juin 1935

Paris-I^{er}

Quinzième Année. — N° 6

Téléphone :
Opéra 90-68
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

	Pages		Pages
Compte rendu de la 17 ^e Assemblée Générale	101	Compte rendu du banquet du 29 mai 1935	111
Rapport du Conseil d'Administration	103	Discours de M. Brandt, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France	112
— du Trésorier	107	Discours de M. Dunant, Ministre de Suisse en France.	113
— des Commissaires aux Comptes	109	Discours de M. Schulthess, ancien Président de la Confédération helvétique	114
Allocation de M. Dobler, Président Fondateur de la Chambre de Commerce Suisse en France	109	Discours de M. Marchandeu, Ministre du Commerce et de l'Industrie	116

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Compte rendu de la XVII^e Assemblée générale

Les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France se sont réunis en Assemblée générale, au siège de cette Compagnie, le mercredi 29 mai dernier, à 14 heures et demie. Cette réunion, honorée de la présence de M. Dunant, Ministre de Suisse en France et Président d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France, fut présidée par M. Dobler, Président fondateur de cette Association; M. Dunant était accompagné de M. de Torrenté, Conseiller de Légation, Chargé des Affaires commerciales.

Après avoir adopté sans modification le procès-verbal de la seizième Assemblée Générale du 6 juin 1934, les membres présents entendirent le Secrétaire Général donner lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice écoulé; M. Jacques de Pury, membre du Conseil d'Admi-

nistration, lut ensuite le rapport du Trésorier, M. La Roche étant absent de Paris; M. Iselin donna communication du rapport des Commissaires aux Comptes; ces trois rapports furent approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale; ils sont reproduits intégralement dans le présent numéro de la « *Revue Economique Franco-Suisse* ».

Nous publions également plus loin l'allocation personnelle que M. Dobler lut ensuite aux membres présents de la Chambre de Commerce Suisse en France et par laquelle il remercia tous ses collaborateurs de l'appui qu'il trouva auprès d'eux au cours de ses neuf années de présidence; il formula ensuite des vœux pour son successeur, rappelant ainsi à l'Assemblée sa décision de ne pas se laisser porter à nouveau à la